

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/12/2013

Délibération n° D-2013-552

**Convention avec la CCIT des Deux-Sèvres pour le financement
du poste d'animateur gestionnaire du Centre-ville**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

Direction du Secrétariat Général

**Convention avec la CCIT des Deux-Sèvres pour le
financement du poste d'animateur gestionnaire du
Centre-ville**

Monsieur Jean-Claude SUREAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération du 23 mars 2007, le Conseil municipal a approuvé la convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Deux-Sèvres et l'association des Vitrites de Niort pour la création d'un poste d'animateur gestionnaire du Centre-ville et sollicité des financements en provenance du FISAC pour une période de 3 ans.

Par délibération du 17 décembre 2010, le Conseil municipal a approuvé la convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale (CCIT) des Deux-Sèvres afin de prolonger la mission de cet agent pour une période de 3 ans.

Afin de prolonger les actions de dynamisation collective du Centre-ville, les partenaires, la CCIT et la Ville de Niort ont souhaité mener ensemble une action concertée dans le cadre d'un comité de pilotage.

Il est proposé de donner suite à l'action et à la mission d'un agent contractuel de droit privé dénommé « animateur gestionnaire du Centre-ville », pour une nouvelle période d'un an à compter du 1^{er} janvier 2014.

Sa mission consistera à faciliter le lien ente les partenaires et les échanges avec les commerçants durant toutes les périodes de travaux de rénovation urbaine et à être la personne ressource sur le plan économique et commercial.

Le financement est réparti par moitié entre la Ville et la CCIT qui sera l'employeur de l'agent.

La participation financière de la Ville de Niort est estimée à 38 000 € pour 2014. Le budget annuel du financement de cette opération est estimé à 76 000 € par an.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec la CCIT ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à solliciter tout financement auprès de l'Etat et des collectivités publiques pour concourir à la réalisation de cette action.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD